

# Fêtes de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Concours de Vielles & Musettes, Bourbonnais, 1900

Monitay le 12 Mars. 1900.

Monsieur

Il m'est tout à fait impossible  
d'assister à votre Concours de Vielles  
et Musette qui aura lieu la Mi-  
Carême, je regrette beaucoup de ne  
pouvoir y prêter mon concours.  
J'ai un bal à faire pour ce jour là.  
Je vais vous faire connaître les  
adresses des musiciens que je  
connais qui peuvent concourir.  
Vielles.

Dupuis, à Chatel-de-neuvre.  
Seldrin, id.  
Montel, à Montaigu-le-Blin.  
Dubouet Jules, à Domérat.  
Malschert, à Montmarault.  
Pétouin Marien, à Montluçon.

## Musettes.

Chassagne Jean à Lapérelle, par Domérat.  
Rondier, à Viplaix.  
Chivert, à Ygrande.  
Meillet, à Montoldre, par Varennes.  
Débarbat, à Commentry.

Veillez agréer Monsieur,  
l'assurance de ma respectueuse  
considération.  
Aubouet L. Musicien.

### Transcription n° 53

Monétay, le 12 mars 1900,

Monsieur,

Il m'est tout à fait impossible d'assister à votre concours de vielle et musette qui aura lieu la mi-carême, je regrette beaucoup de ne pouvoir prêter mon concours. J'ai un bal à faire pour ce jour-là. Je vais vous faire connaître les adresses des musiciens que je connais qui peuvent concourir.

Vielles :

Dupuis à Châtel-de-Neuvre, Delairin, id, Montel, à Montaigu-le-Blin, Aubouet Jules, à Domérat, Malochet, à Montmarault, Bétouin Marien, à Montluçon.

Musettes :

Chassagne Jean à Lapérelle par Domérat, Rondier à Viplaix, Chivert à Ygrande, Meillet à Montoldre, par Varennes, Débarbat à Commentry.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération,

Aubouet L., musicien.

### Commentaire n° 53

Cette lettre est extraite des archives du concours de vielles et cornemuses organisé par le comité des fêtes du Veudre (Allier), pour la mi-carême 1900. Une bonne fortune m'a permis d'acquérir ces documents, et j'en extrais une des nombreuses lettres qui les composent. Afin de rassembler un grand nombre de concurrents, les organisateurs ont envoyé des invitations, en priant leurs destinataires de leur préciser s'ils souhaitent prendre part à ce concours, et s'ils peuvent communiquer les coordonnées de leurs collègues susceptibles d'être intéressés. Ces correspondances présentent donc un intérêt double : à la fois nous comprenons enfin les mécanismes de l'organisation de ces manifestations, et nous y découvrons un nombre conséquent d'identités nouvelles d'instrumentistes.

L'attrait des prix ne suffit pas à rassembler les concurrents : la plupart demandent un cachet pour participer à la compétition. La raison essentielle est sans doute exposée ici par Louis AUBOUET, brillant vieilleux bourbonnais : venir participer au concours, c'est avant tout renoncer à un engagement comme musicien de bal. Ces musiciens, à lire leurs lettres, sont en pleine activité, ils ne sont pas (encore) des antiquités ne s'exprimant que dans des manifestations nostalgiques. Dans une autre lettre, CHIVERT d'Ygrande propose de décaler l'heure du concours, afin qu'il puisse y participer, puis retourner chez lui faire

danser dans l'auberge où il est retenu. Les prétentions financières sont parfois excessives (20 Francs), et les détails originaux : il s'agit d'un cachet « tout compris », car les musiciens signalent que les frais de déplacement restent à leur charge.

La cartographie des vielleux cornemuseurs obtenue à partir de ce concours porte sur l'Allier, le sud du Cher et de la Nièvre. Majoritairement, le cercle des connaissances porte sur des voisins, habitant les communes proches. Néanmoins, il apparaît déjà des usages relevant d'un « star-system » bien établi : les noms de MALOCHET, CHASSAGNE, RONDIER (dit Pascouret) et Débarbat reviennent souvent, auréolés qu'ils sont par leurs succès dans les concours des années précédentes. La lettre de Louis AUBOUET est conforme à ce double cercle de connaissances, en mentionnant des voisins, venus de Châtel-de-Neuvre, Montaigu-le-Blin, Montoldre et Varennes, mêlés aux noms bien connus des vedettes du Montluçonnais. Un musicien décline l'offre de participer au concours, mais postule (moyennant cachet) de faire partie du jury, vu toutes ses médailles, et en sus, de faire un petit concert (à un tarif modique selon lui) ; nous tairons son nom.

Espérons que les organisateurs du concours de cornemuses, prévu en Berry le 1<sup>er</sup> mai prochain (voir article en ce numéro), auront la bonne idée de conserver tous leurs courriers afin que la 7564<sup>e</sup> livraison de « Pattes de Mouches & rats d'archives » puisse, d'ici quelques temps, se plonger avec délectation dans la comptabilité des cornemuseux de ce début de siècle. Et ainsi on pourra constater qu'il y a plus de cornemuseux aujourd'hui qu'hier, ce qui est une bonne chose, et qu'en dépit de tous les efforts de les professeurs les différences de style tendent à disparaître, ce qui est bien triste, et ne facilite pas la tâche des jurys.

Depuis 2004, l'investigation a été poussée en ce qui concerne les musiciens de Châtel-de-Neuvre (Allier) d'où proviennent deux des vielleux cités par Louis AUBOUET : en réalité Ferdinand MONTEL, bien que résidant à Montaigu-le-Blin, est lui aussi originaire de Châtel-de-Neuvre. Il fait partie d'une lignée tout à fait intéressante : au moins trois générations de musiciens... dont l'un est passé par le bain !

Mais pour en revenir à une période plus actuelle, je n'ai aucun souvenir des gagnants (ni même des participants) au concours de musettes du 1<sup>er</sup> mai 2004... Pourvu que ma suggestion de l'époque ait été suivie d'effet !

#### **Mots-clés**

Bourbonnais / XXe / Cornemuse / Vielle / Musique / Correspondance / Manuscrit